

## Le 3 novembre 2014, l'agglo passe à la dématérialisation !

La signature de la convention de dématérialisation des documents de la chaîne comptable et financière entre la CACL, la DGFIP<sup>1</sup> et la CRC<sup>2</sup> est prévue **le 3 novembre 2014 à 10h à la CACL**, en présence de Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente de la CACL, Jean-Claude HERNANDEZ, Administrateur général des finances publiques et Marie-Laure CHATAIN, Chef des services comptables et financiers au Centre des finances publiques, Cayenne-Amandiers.

C'est une démarche porteuse de nombreux enjeux, par la simplification des procédures et la réduction des délais qu'elle induit mais aussi la limitation voire la suppression des flux papiers.

La CACL est déjà très impliquée dans la dématérialisation avec la mise en place de tablettes pour les élus (envoi des rapports de séances plénières, des convocations...) et la gestion des courriers. C'est donc une étape importante qui va de pair avec l'accroissement des compétences de la collectivité et des flux comptables et financiers conséquents.

En outre des économies réalisées (papiers et transport), la dématérialisation devrait permettre de professionnaliser les procédures et sécuriser les pratiques.

### CONTACTS PRESSE

**Ellin HALBEHER**  
DIRECTRICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
Tél: 05 94 28 90 50 / GSM: 06 94 20 01 01  
Fax: 05 94 28 28 20  
Mail : [ellin.halbeher@cacl-guyane.fr](mailto:ellin.halbeher@cacl-guyane.fr)

<sup>1</sup> Direction Générale des Finances Publiques

<sup>2</sup> Chambre Régionale des Comptes ANTILLES-GUYANE